Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°41

Réunion du vendredi 13 février 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

TERRAINS IMPRATICABLES – MATCHS NON JOUÉS DES 14 et 15 FEVRIER 2026

Tous les matches reportés du week-end des 14 et 15 février 2026 seront automatiquement reportés au week-end des 21 et 22 février 2026 (si le calendrier des équipes le permet).

SENIORS – CHAMPIONNAT

53391426 SAINT DENIS US 1 / RED STAR FC 2 du 14/02/2026 (R1/A)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture du terrain d'honneur et attestation du service des sports de la Mairie de SAINT DENIS pour une replanification des matchs sur le terrain synthétique du stade Auguste DELAUNE à SAINT DENIS.

La Commission,

Pris connaissance du courriel du service des sports de jouer ce match sur le stade Auguste DELAUNE n°2 (synthétique) à SAINT DENIS, en raison des conditions climatiques et de la fermeture du terrain d'honneur,

Vu les dispositions de l'article 39 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

autorise le déroulement de cette rencontre sur le terrain n°2 du stade Auguste DELAUNE à SAINT DENIS.

Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

53391427 - MANTOIS 78 FC 1 / AULNAYSIENNE ESP. 1 du 14/02/2026 (R1/A).
Réception d'un arrêté municipal
La Commission reporte à une date ultérieure.

53393545 MANTOIS 78 FC 2 / SALESIENNE DE PARIS 1 du 15/02/2026 (R2/A).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

53392216 IGNY AFC 1 / VILLEMOMBLES SPORTS du 15/02/2026 (R2/A).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte à une date ultérieure.

53393679 CESSON VSD 1 / BRETIGNY FCS 2 du 15/02/2026 (R3/A).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

53393411 – MEAUX ACADEMY CS 1 / TRAPPES ES 1 du 15/02/2026 (R2/C).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

3393414 NANTERRE ES 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 15/02/2026 (R2/C)
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

53393677 – VILLEJUIF US 2 / ISSY FC 1 du 15/02/2026 (R3/C).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

U18 – CHAMPIONNAT

53394402 PALAISEAU US 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 15/02/2026 (R1)
Réception d'un arrêté municipal.
Ce match est reporté à une date ultérieure.

53399509 PALAISEAU US 2 / ULIS CO 1 du 15/02/2026 (R1)
Réception d'un arrêté municipal.
Ce match est reporté à une date ultérieure.

U17 – CHAMPIONNAT

53396448 FERTOISE BOISSY LE CUTTE 1 / SCEAUX FC 1 du 15/02/2026 (R3/E)
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 1er mars 2026.

53396446 BAGNEAUX NEMOURS 1 / ETAMPES FC 1 du 15/02/2026 (R3/E).
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

53396583 BRIE EST FC 1 / CHANGIS ST JEAN USSY 1 du 15/02/2026 (R3/F)
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte au 22 février 2026.

53396179 - RC ARGENTEUIL 2 / AJED 1 du 15/02/2026

La Commission accuse réception du 3ème forfait de AJED 1.

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de AJED 1

53396579 - CLAYE SOUILLY 1 / DUGNYSIEN SC 1 du 15/02/2026 (R3/F)

Réception d'un arrêté municipal.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.

53395893 – ORVILLOISE AS 1 / CO VINCENNES 1 du 15/02/2026 (R3/B)

Réception d'un arrêté municipal.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.